

*Compte-rendu de la séance du
Conseil Municipal*



**VENDREDI 05 FEVRIER 2016
18 HEURES 30**

Sous la présidence de Régis TURC, Maire.

Etaient présents :

Laurence BALESTRI, Gilles BRAJON, Christophe CAYROCHE, adjoints,
Marie-Hélène BRUEL, Isabelle LAURAIRE, Katia TONDUT,
Christelle FIRMIN, Christophe MOULIN, Jean SABATIER, Benoît VALARIER,
André BARBAUX, Noé LAURENÇOT.

Etaient absentes excusées : Marion CHANEAC et Corinne TRANCHAT

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des
Collectivités Territoriales, **Christelle FIRMIN** a été désignée **secrétaire de séance**.

Points à l'ordre du jour

Compte-rendu de la séance du Jeudi 17 Décembre 2015

Il est approuvé à l'unanimité.

Versement de subvention pour voyage scolaire

Sur la proposition de Mme Laurence BALESTRI, 1 ère Adjointe au Maire, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 50 € au Collège Henri Rouvière du Bleynard pour le voyage scolaire d'un enfant habitant Badaroux.

Coût du transport des repas à la crèche de Badaroux – année 2016

En accord avec le C.I.A.S. de la Communauté de Communes Cœur de Lozère et sur proposition de Mme Laurence BALESTRI, le Conseil Municipal a instauré le coût du transport à **2 717.89 €** pour **2016**. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents utiles.

Coût annuel d'un élève des écoles de Badaroux – année 2016

Sur proposition de Monsieur Christophe CAYROCHE, adjoint aux finances et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a fixé à **810,57 €** le coût annuel d'un élève des écoles de Badaroux pour l'année scolaire 2016.

Participation aux frais de fonctionnement école privée – année 2016

Sur proposition de Madame Laurence BALESTRI, 1 ère adjointe au Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a fixé la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée à **810.57 €** par élève pour l'année scolaire **2016**, (17 élèves). La somme de **13 779,69 €** sera versée à l'OGEC en trois fois.

Groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de granulés de bois de chauffage – Attribution du Marché

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé le choix formulé par la commission d'appel d'offres du groupement lors de sa séance du 22 janvier 2016 comme suit : La proposition de l'entreprise **COGRA** pour un prix de granulés **HT** à la tonne de **160 €**, marché reconductible par période annuelle sans pouvoir excéder le 31 décembre 2019 et a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés à venir et l'ensemble des pièces afférentes à cette opération.

Monsieur le Maire ayant compétence du Conseil Municipal en date du 28 mars 2014, informe l'assemblée :

- qu'il a signé le 18.01.2016 une convention d'aide à la recherche d'un agent pour un remplacement avec le CDG 48.

- qu'il a signé le 20.01.2016 une convention de mise à disposition avec le CDG 48, pour remplacer M. Christophe BOUQUET qui est en arrêt maladie. La convention est conclue du 21.01.2016 au 29.04.2016 inclus.

- qu'il a signé un marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architectes Bonnet - Teissier (1er co-traitant) et IB2 M (2ème co-traitant) pour réhabiliter l'ancienne Poste en deux logements sociaux. Le montant du marché **H.T** est de **14 685,00 €** : (Bonnet Teissier : 10 837,53 € et IB2 M : 3 847,47 €).

Questions diverses

CME-CMJ : Réunion du Conseil Municipal des enfants et des jeunes le 10.02.2016.

Accueil de loisirs : Mme Laurence BALESTRI informe de l'ouverture de l'accueil de loisirs à partir du 02.03.2016 tous les mercredis après-midis de 13h30 à 17h30 (sauf les vacances d'août). L'animation sera réalisée par Déborah BOUTAVIN et Samantha GIRAL, diplômées pour accueillir les enfants à partir de 8 ans.

Clôture de la séance à 19h20

**Le Maire,
Régis TURC**